

## CHARTRE DES RANDONNEES MOTORISEES :

### Déroulement

- L'association ASN2T en collaboration avec JB Organisation, propose des randonnées motorisées à la journée ou à la demi-journée pendant l'évènement du Salon du Tout-Terrain et du Voyage.
- Chaque randonnée motorisée est encadrée par au minimum deux encadrants, un ouvrier et un serre-file.
- Un listing retrace l'ensemble des renseignements nécessaire à son exécution. Lieu et horaire des départs, description du parcours etc.
- Concernant les balades à la journée vous aurez la possibilité si vous le souhaitez de déjeuner dans le restaurant d'altitude proposé. Vos consommations et votre repas seront à votre charge. Dans le cas inverse, il vous faudra prévoir votre repas (la terrasse du restaurant ne vous sera dans ce cas inaccessible).
- Les lieux de départs des randonnées sont repérables grâce à des oriflammes et un panneautage placés en bordure de route.
- En cas de mauvais temps, l'organisation se réserve le droit de modifier l'itinéraire du parcours pour des raisons de sécurité.
- En fonction du nombre de véhicules inscrits à un horaire, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'horaire initialement prévu.
- Un briefing de départ est organisé avant chaque départ afin de vérifier la conformité de votre véhicule, vos papiers d'identité et de répondre à toutes éventuelles questions.
- Chaque encadrant est muni d'un T-shirt rouge de l'organisation. Les véhicules de l'organisation sont repérables grâce aux stickers « JB ORGANISATION » en haut à gauche du pare-brise avant et sur les portes avant. Le prénom du conducteur apparaît également sur le pare-brise.

### Respect de l'environnement et des autres usagers

- Les itinéraires des randonnées se déroulent dans un milieu naturel préservé, par conséquent nous vous demandons votre plus grand respect face à l'environnement. Faites attention à la flore et ne dérangez pas la faune locale.
- Aucun déchet ne doit être jeté dans la nature.
- En véritable station de sports outdoor, Valloire propose des itinéraires pour tous. Il est demandé de s'arrêter lorsque vous rencontrez des randonneurs, vététiste etc.

### Vos obligations :

- Vous vous engagez à respecter le règlement intérieur de l'organisation et les consignes énoncées par l'encadrant lors du briefing avant votre départ.
- Les itinéraires proposés empruntent des accès privés dont seule l'organisation dispose des autorisations de passage. Nous vous demandons de ne pas communiquer les parcours empruntés et de ne pas les utiliser en dehors de l'évènement.
- Vous devez être à jour de l'ensemble des papiers nécessaires pour circuler et vous devez être en mesure de présenter à tout moment votre permis de conduire en cours de validité, le certificat d'immatriculation ou « carte grise », ainsi que le certificat d'assurance et le contrôle technique du véhicule.
- Votre véhicule doit être équipé obligatoirement de pneus mixtes et de petites vitesses.
- Vous vous engagez à ne pas être sous influence éthylique, narcotique ou de toute substance susceptible d'affecter sa conduite.
- Vous devrez conduire votre véhicule avec prudence conformément au code de la route.
- Vous devrez respecter le panneautage et la signalétique mis en place pour l'évènement.
- Vous devrez adopter une vitesse moyenne de 20km/h sans dépasser les 30km/h en milieu tout-terrain.